

Vous avez dit messicoles?

Le plan départemental d'actions en faveur des fleurs des champs



Edito

Premier département français à se lancer dans un tel projet, le Département de l'Eure travaille, depuis 2009, à la mise en place d'un plan départemental d'actions relatif aux plantes messicoles, c'est-à-dire aux espèces compagnes des moissons. Ce programme d'actions répond aux objectifs de la politique environnementale du Conseil général à savoir, d'une part, préserver les ressources naturelles, conscient qu'elles ne sont ni infinies, ni interchangeables, et, d'autre part, assurer un cadre de vie de qualité pour nos générations et les générations futures.

Nos fleurs des champs ont en effet besoin qu'on s'y attarde. Importantes pour le fonctionnement des agrosystèmes, notamment pour les pollinisateurs et pour l'alimentation d'oiseaux caractéristiques des champs tels que la Perdrix grise, les messicoles constituent un patrimoine en danger. En effet, près d'un quart des espèces messicoles présentes dans le département a disparu ces dernières décennies.

Le plan départemental d'actions en faveur des messicoles propose donc des mesures notamment pour améliorer la connaissance relative à ces espèces dépendantes de l'homme et pour assurer leur maintien et leur rétablissement dans nos paysages agricoles et périurbains.

Ce plan départemental s'appuie sur la mise en place d'un réseau de partenaires techniques et scientifiques mais aussi sur l'ensemble des Eurois. En effet, toute participation permettra d'apporter une pierre à l'édifice de ce programme ambitieux.

Jean Louis DESTANS Président du Conseil général de l'Eure

Vous avez dit messicoles ?

Les messicoles sont des plantes qui se développent préférentiellement dans les moissons.

Compagnes des cultures, il s'agit généralement de plantes annuelles, ayant un cycle de vie comparable à celui des céréales (blé, orge...). Ces espèces présentent en effet la particularité de fleurir dans les cultures et de s'adapter au rythme des travaux des champs : germination après les labours, floraison en début d'été et fruits à maturité au moment de la moisson. Elles accompagnent ainsi les variétés cultivées depuis l'essor de l'agriculture, il y a plusieurs siècles.

Précisons que toutes les espèces présentes dans les cultures ne sont pas des «messicoles». En effet, de nombreuses autres espèces végétales non désirées dans les champs de céréales, que l'on appelle «adventices» ou plus couramment «mauvaises herbes», peuvent être présentes (oseilles, renouée des oiseaux...). A la différence des espèces dites «messicoles», les «adventices» peuvent aussi être présentes dans d'autres milieux (prairies, friches,...).

De plus, seules les espèces indigènes, c'est-à-dire celles présentes dans la région depuis le 16^{ème} siècle, ont été retenues comme «messicoles». Les espèces introduites par l'homme au gré des colonisations et importations ne peuvent être considérées comme «messicoles».

Le Plan National d'Actions a établi une liste de 102 espèces messicoles et propose des mesures pour les préserver. 47 de ces espèces ont été identifiées dans l'Eure. Aujourd'hui, parmi ces 47 espèces, 17 sont considérées comme disparues et 11 sont menacées. Au-delà des messicoles identifiées au niveau national, les scientifiques ont mis en évidence la présence d'une quarantaine d'espèces complémentaires s'adaptant biologiquement aux travaux des champs et pouvant donc être considérées comme «messicoles» au niveau départemental.

La plupart des messicoles sont en régression. En effet, depuis les années 1960, l'intensification des pratiques culturales (labours plus profonds, désherbages chimiques...) ainsi que la mise en place de semis plus denses et de variétés plus compétitives favorisent l'élimination de ces espèces et sélectionnent des adventices plus compétitives et plus tolérantes aux herbicides, comme les chénopodes ou les arroches.



Les messicoles nous rendent service :

- Dans les champs cultivés, les messicoles représentent une ressource alimentaire en nectar et pollen pour les insectes pollinisateurs dont les abeilles domestiques. Les graines sont consommées par les oiseaux granivores comme la Perdrix grise. Certaines espèces de messicoles sont favorables au développement d'insectes prédateurs des pucerons de céréales ou autres ravageurs des cultures.
- Certaines messicoles possèdent des propriétés médicinales. En effet, le Bleuet peut être utilisé en collyre, les fleurs de Coquelicot en sirop sédatif et adoucissant contre la toux. Quant à la Vaccaire d'Espagne (disparue de Haute-Normandie), elle favorise la lactation bovine... Certaines espèces, comme le Bleuet ou le Coquelicot sont aussi utilisées dans les cosmétiques (eau florale de Bleuet, crème au coquelicot...)
- Si certaines messicoles peuvent être toxiques à forte dose, d'autres servent aujourd'hui pour l'alimentation humaine. Saviez vous que la mâche est une espèce d'origine messicole passée du champ au jardin potager?

Le Plan Départemental d'Actions un partenariat fort

LE PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTIONS EN FAVEUR DES MESSICOLES A ÉTÉ ÉLABORÉ EN PARALLÈLE DU NOUVEAU PLAN NATIONAL D'ACTIONS. LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'EURE EST LE PREMIER DÉPARTEMENT À DÉCLINER CE PLAN.

Ce projet en faveur des messicoles vise à :

- Améliorer la connaissance relative aux messicoles (inventaires e localisation des espèces, études des conditions de germination e de développement en fonction des pratiques agricoles...),
- Assurer le maintien et le rétablissement des espèces messicoles dans les paysages agricoles (dans les champs et sur des sites expérimentaux),
- 3. Aider à la mise en place d'une filière «graines locales» en vue de proposer aux collectivités et aux Eurois des jachères fleuries et/ou apicoles composées d'essences locales,
- Communiquer et sensibiliser un large public (professionnels particuliers) à la spécificité de ce patrimoine.

Pour mettre en œuvre ce plan d'actions sur la période 2012 - 2015, le Département de l'Eure s'est entouré de 5 partenaires :

Le Conservatoire Botanique National de Bailleul

Le Conservatoire Botanique National de Bailleul, agréé par le ministère en charge de l'environnement, a pour mission de travailler sur la définition de la liste départementale et les priorités d'intervention en fonction des menaces et des raretés de chaque espèce messicole. Son aide scientifique permet de préciser et compléter les traits de vie des espèces (date et conditions de germination...) et les conditions de mise en culture favorable au développement des messicoles. Le Conservatoire participe également à la connaissance de nos fleurs des champs en réalisant des inventaires botaniques sur les exploitations agricoles de référence suivies par la Chambre d'Agriculture et le Groupement Régional des Agriculteurs biologiques de Haute-Normandie. Il assurera des récoltes de graines de messicoles afin de les conserver ex-situ.

Le Groupement Régional des Agriculteurs Biologiques de Haute-Normandie

Le GRAB de Haute-Normandie participera, comme la Chambre d'agriculture, à la connaissance des messicoles départementales en mettant en place une veille de terrain et en informant les exploitants en agriculture biologique.

A partir des exploitations agricoles référentes suivies, le GRAB de Haute-Normandie participera à la définition des itinéraires techniques favorables aux fleurs des moissons.

L'association 1001 légumes

Sur le potager de Beaumesnil créé en 2008, l'association 1001 légumes a pour mission de tester la mise en place d'une production de 6 espèces messicoles, et ce en vue d'initier une filière de production de graines. L'objectif est en effet à terme de proposer un mélange de graines locales pour remplacer les jachères fleuries horticoles et/ou apicoles. Ainsi, en 2013, trois espèces seront testées : le Miroir de Vénus, le Bleuet et le Chrysanthème des moissons. L'association aidera également le Département de l'Eure à déterminer les modalités idéales de vente : types d'ensachage, de mélanges, dosages d'utilisation, volume...

La Chambre d'agriculture de l'Eure

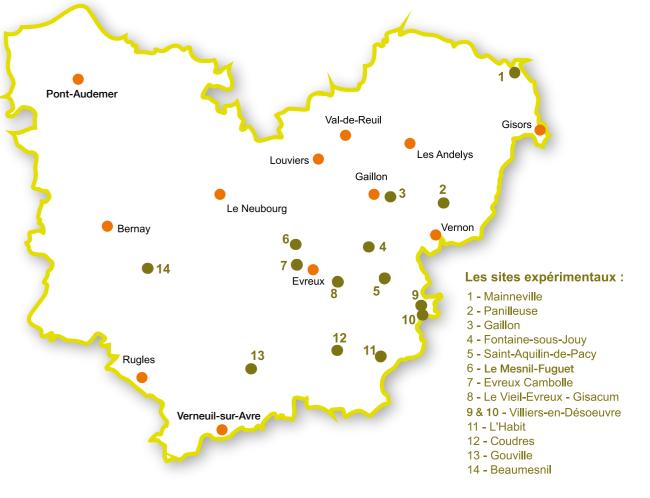
La Chambre d'Agriculture mettra en place une veille pour identifier les parcelles riches en messicoles. Sur ces secteurs, elle aura en charge de porter à connaissance les enjeux de préservation de ces espèces auprès des exploitants agricoles du département.

Dans le cadre de la mise en place d'un suivi de fermes de références, elle aura pour mission de définir et d'identifier les pratiques culturales favorables aux plantes messicoles.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie

Partenaire depuis 2007 de ce plan d'actions, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie a pour mission d'assurer la gestion et le suivi des 14 sites expérimentaux du département de l'Eure. Ces sites sont primordiaux pour tester et comparer les différentes conditions de cultures de graines et/ou les techniques de conservation des espèces dans les champs. Le Conservatoire aide également le Département à la mise en œuvre de formations spécifiques et d'animations autour de ce projet.





Quelques exemples de fleurs des champs



Le Bleuet

Centaurea cyanus

Le Bleuet est une Composée en raréfaction en France et sur le territoire eurois. Cette plante mellifère, emblématique de la république française, est notamment utilisée pour ses propriétés médicinales. L'espèce sauvage de nos régions est menacée entre autre par les risques d'hybridation avec les variétés horticoles de nos jardins. En effet, les fleurs horticoles présentent souvent des corolles doubles ou multiples de couleurs diverses alors que la variété sauvage n'a qu'une seule couronne de fleurs bleues. Or, seules les fleurs centrales sont fertiles. Dans les variétés doubles ou «pompom», le nombre de fleurs fertiles est réduit voir nul. Cette espèce emblématique perd alors son intérêt pour les pollinisateurs et pour les oiseaux.



Le Chrysanthème des moissons

Glebionis segetum

Cette Composée lumineuse, que l'on nomme également Marguerite dorée (d'une hauteur de 30 à 60 cm) est une annuelle qui fleurit de mai à octobre. Elle aime les expositions plutôt ensoleillées et les sols neutres à acides (limons, argiles, sables). Cette belle espèce est de plus en plus utilisée en horticulture. Il ne faut toutefois pas la confondre avec le Chrysanthème à couronne (Glebionis coronaria), originaire du pourtour méditerranéen qui peut être également présent dans les mélanges horticoles.



Le Miroir de Vénus

Legousia speculum-veneris

Le Miroir de Vénus appartient à la famille des Campanulacées. Elle doit son nom en raison de la beauté de sa fleur et de la ressemblance supposée de son disque central blanc avec un miroir. Cette espèce, de 10 à 40 cm de haut, peut former des tapis denses d'un violet intense.



Le Coquelicot argémone

Papaver argemone

Le Coquelicot argémone est une des trois espèces de coquelicots sauvages présentes aujourd'hui dans l'Eure. Cette espèce est nettement plus rare que le Grand Coquelicot (Papaver rhoeas). Si son aspect et sa couleur sont sensiblement différents, on l'identifie surtout à partir de son fruit. En effet, le coquelicot argémone a une capsule oblongue, en massue, hérissée de poils. Il pousse sur sol calcaire ou acide.

Les graines, les pétales et les jeunes rosettes de coquelicot peuvent être utilisés dans l'alimentation. Il est également utilisé en phytothérapie contre la toux sèche (sirop) ou pour calmer et faire dormir (tisane de pétales séchés).

... et les jachères fleuries ?

Historiquement les jachères sont agricoles. Le but était de laisser le temps, à la terre, de retrouver sa capacité de reproduction.

Afin d'embellir les paysages, le terme de « jachères fleuries » est apparu avec l'implantation d'espèces exotiques comme les cosmos ou les zinnias. Si un rôle apicole et/ou faunistique peut souvent être donné à ces jachères fleuries, il faut préciser que l'introduction d'espèces exotiques peut provoquer des risques pour les écosystèmes, notamment :

- un risque de pollution génétique des espèces sauvages (hybridation) ;
- un risque d'utilisation de la niche écologique des espèces sauvages (l'espèce horticole prend alors la place de l'espèce indigène).

Aussi, un des objectifs du plan départemental est d'aider

à la mise en place d'une filière de graines pour proposer des jachères fleuries et/ou apicoles composées d'essences locales, ne risquant pas de polluer nos écosys-



tèmes. Aujourd'hui un tel produit tracé n'existe pas et les jachères fleuries et/ou apicoles restent le plus souvent composées de variétés horticoles.

Aussi, en attendant la création d'une filière locale de production de graines de fleurs sauvages, préférez les jachères fleuries dont la composition diffère le plus possible des espèces locales. Evitez ainsi les jachères fleuries horticoles présentant du Bleuet (*Centaurea cyanus*), du Chrysanthème (*Glebionis sp*) ou autres espèces localement présentes.

Le Plan Départemental d'Actions est financé par :





Contacts:



Département de l'Eure - pôle Environnement

Emmanuelle MORIN – responsable de projets

Mail: emmanuelle.morin@cg27.fr

Tél: 02-32-31-96-48

Bd Georges Chauvin – 27021 Evreux cedex

Site internet : www.eureenligne.fr



Conservatoire botanique national de Bailleul -Antenne Haute-Normandie

Carine DOUVILLE – Chargée de projet scientifique

Mail: c.douville@cbnbl.org

Tél. 02.35.03.32.79.

Mairie de Rouen - Direction des espaces publics et naturels Place du Général de Gaulle - 76037 Rouen Cedex 1

Site internet: www.cbnbl.org



Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute Normandie

Daniel DEROCK – chargé de missions scientifiques

Mail: d.derock@cren-haute-normandie.com

Tél: 02 35 65 70 50

Rue Pierre de Coubertin BP 424 - 76 805 St-Etienne-du-

Rouvray

Site internet : www.cren-haute-normandie.com



Association 1001 légumes

Frédéric LAMBLIN – directeur de l'association

Tél: 02 32 46 02 54

Mail: info@1001legumes.com Le Bourg - 27410 Landepéreuse Site internet: www.1001legumes.com



Chambre d'agriculture de l'Eure

Yann PIVAIN - Chargé de missions agronomie

environnement

mail: yann.pivain@eure.chambagri.fr

Tél: 02 32 35 95 32

5 rue de la petite Cité – CS 80882

27008 Evreux cedex

Site internet : www.eure.chambagri.fr



Groupement Régional des Agriculteurs biologiques de Haute Normandie

Lucie PAYEN - Conseillère grandes cultures

Mail: l.payen@grabhn.fr Tél: 02 32 78 22 09

9 Rue de la Petite Cité - BP 882 - 27 0008 Evreux Cedex

Site internet: www.bio-normandie.org

Pour plus d'informations : www.eureenligne.fr / Environnement / messicoles

Délégation du développement durable





Hôtel du Département
Boulevard Georges-Chauvin
27021 Evreux Cedex
tél. 02 32 31 50 50 • fax 02 32 33 68 00
internet www.eureenligne.fr
www.facebook.com/eureenligne

Crédits photo : D. Derock, CENHN © ; J. Chaïb, AREHN © ; F. Lamblin, 1001 Légumes © ; E. Morin, CG27 ©